

Dissertation contrôle de constitutionnalité a priori

Par paulinerio, le 11/11/2012 à 12:32

Bonjour,

j'ai une dissertation à faire : "Le contrôle de constitutionnalité a priori des lois en France depuis 1958".

Cependant j'ai du mal a délimiter le sujet et cela m'empêche d'avancer:

Dois-je faire apparaître tout le fonctionnement du contrôle de constitutionnalité a priori dans mon plan ou simplement en intro ?

Merci de répondre à ma question.

Bon dimanche à tous

Par **paulinerio**, le **11/11/2012** à **14:00**

J'ai trouvé un plan sans faire apparaître son fonctionnement puisque je pense qu'on nous demande une reflexion et non une récitation de cours .. donc son fonctionnement est plutôt à développer dans l'introduction

- I- Un contrôle fondamental astreint à perpétuelle évolution
- A- Un contrôle garant de l'équilibre du pouvoir : la protection des libertés et droits fondamentaux
- B- Les mutations enrichissante du contrôle de constitutionnalité
- II- Un contrôle perfectible
- A- Un contrôle à l'efficacité limitée
- B- Une procédure rudimentaire

Mais je ne suis pas vraiment satisfaite de mes intitutlés IA et IB ..

Pourriez-vous me dire si je pars dans la bonne voie ?

Par **paulinerio**, le **11/11/2012** à **18:58**

Personne pour m'aider ? :/